

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six, le deux avril, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 mars 2026.

Étaient présents :

BEASSE-EGU Aristide
BIDEAU Daniel
BOGAT Arnold
BREBION Daniel
BROUARD Sophie
CHOIMET Patrice
DEBORDE Aurélie
DUFFY Jessica
DURAND-GUILLOIS Magalie
FAVREAU Christophe
FRAUD François
GENDRON Laurent
GIRAUD Françoise
GUILLON Jean-François
HÉREL Régis
KUTER Séverine
LE CLÉACH Raphaëlle
LETOURNEUX Cécilia
MAGRÉ Vincent
MONÉDIÈRE Claire
NOBLET Pierre-Yves
PARRÉ Patrick
ROCHEDEREUX Marc
ROY Valérie
TESSIER Christine

Étaient excusés et représentés :

LEBRETON Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Patrice PARRÉ
VIDAL-BLANCHARD Audrey ayant donné pouvoir à Patrice CHOIMET

Secrétaire de séance : Séverine KUTER

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 AVRIL 2026**

AFFAIRES GÉNÉRALES

Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Vincent MAGRÉ expose :

La commission d'appel d'offres des collectivités territoriales est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante. Le principe de pluralisme politique s'applique à la composition de la CAO, reflétant la diversité des tendances au sein de l'assemblée.

Elle a les rôles suivants :

- Elle examine les candidatures et les offres issues d'un appel d'offres.
- Elle émet un avis sur l'offre à retenir. L'attribution du marché relève de la compétence de la personne responsable de la signature du marché.
- Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux.

Les communes de plus de 3 500 habitants doivent constituer une commission d'appel d'offres à caractère permanent composée du maire ou de son représentant, président, et de cinq membres du Conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle.

Il est proposé au Conseil municipal de composer la commission d'appel d'offres comme suit :

Membres titulaires :

1. Vincent MAGRÉ
2. Patrice CHOIMET
3. Séverine KUTER
4. Daniel BIDEAU
5. Jean-Pierre LEBRETON

Membres suppléants :

1. Christine TESSIER
2. Valerie ROY
3. Pierre NOBLET
4. Sophie BROUARD
5. Marc ROCHEDEREUX

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la composition la commission d'appel d'offres comme susmentionnée.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 02/04/2026

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Séverine KUTER

